



Les Vals du Dauphiné

MAGAZINE D'INFORMATION

de votre communauté de communes

JANVIER 2021 | n°4

PRIORITÉ À L'ACCUEIL

DOSSIER P.4



06 Se loger
en VDD

08 Enfance et
Jeunesse

10 Développement
Durable

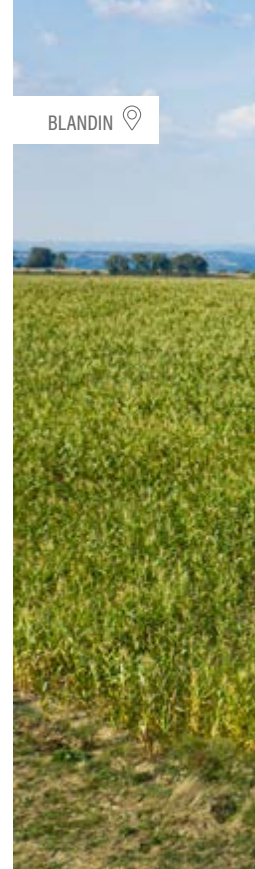
15 Grands
Chantiers

WWW.VALSDUDAUPHINE.FR
@VALSDUDAUPHINE

SOMMAIRE

- 04** Vos démarches administratives
Guichet unique, services multiples
- 06** Habitat
Se loger sur le territoire
- 08** Enfance et jeunesse
Musique à l'école et animations jeunesse
- 10** Un plan climat
pour tous et avec tous
- 12** Entreprises,
Installez-vous ici !
- 14** Collaboration communes et intercommunalité
Exemple d'un partenariat réussi
- 15** Les grands chantiers
de la collectivité
- 16** Le Conseil de Développement
Quand les habitants participent à la vie de leur interco
- 19** Les VDD en pratique
Vos services disponibles partout

BLANDIN



Retrouvez toutes nos
publications sur
[valsdu-dauphine.fr/pratique/
publications/](https://valsdu-dauphine.fr/pratique/publications/)

CRÉDITS

Document édité par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : janvier 2021
Directrice de la publication : Magali Guillot
Rédaction : Ligne Ovale
Conception graphique et mise en page : service communication VDD
Photos : services VDD, Agence Witty, Tom Photography, Anthony Cottarel
Illustrations : service communication VDD, Freepik.com
Impression : Imprimerie Cusin, Bourgoin Jallieu - 30 000 exemplaires
Photo de couverture : Accueil France Services - Pont de Beauvoisin



EDITO



PLAN'ET ET LIBERTÉ

2020 a été une année particulière et, dans ce contexte sanitaire inédit, nous avons souhaité être présents aux côtés des communes et des habitants pour affronter cette crise. Distribution de masques, relais de l'Etat à travers le Préfet pour diffuser les informations sanitaires... les Vals du Dauphiné

ont joué leur rôle d'intercommunalité engagée.

Un contexte particulier aussi avec l'échelonnement des élections municipales, qui ont conduit à l'installation des élus communautaires au début de l'automne 2020. Si je remercie les communes pour leur confiance pour mon 2^{ème} mandat en tant que Présidente, je tiens à souligner que nous sommes une équipe et la motivation des élus est sincère !

Le premier mandat a été consacré à la fusion et aux fondamentaux des Vals du Dauphiné. Nous sommes aujourd'hui dans la consolidation et l'action, en restant sur nos valeurs cardinales : une intercommunalité au service de tous, moderne et innovante, très attentive aux notions de bien-être et de développement durable.

Bien que le monde dans lequel nous vivons soit difficile, je veux porter un message d'espoir en ce début d'année 2021. Et assurer les habitants que nous mettons tout en œuvre pour leur qualité de vie et le développement harmonieux de notre territoire, notamment à travers 2 projets forts qui structurent nos actions.

PLAN'ET est le cadre d'une politique de développement durable ambitieuse, dans laquelle notre Communauté de communes s'est engagée dès 2018. Il recouvre aussi bien les grands projets de notre intercommunalité (Plan climat, Plan local d'urbanisme...) que des actions concrètes et quotidiennes. Il se déploie avec le concours de tous, entreprises, citoyens, associations... et donne du sens à chacune de nos opérations.

PLAN'ET est une ambition : celle d'un territoire où il fait bon vivre, et qui se développe durablement.

Quant à **LIBERTÉ**, il met l'humain au cœur, avec le postulat qu'un individu épanoui contribue aussi au bien-vivre ensemble et au bien-être sur notre territoire. Lauréat des Trophées de la Paix Économique 2019, le projet LIBERTÉ continue d'avancer, et d'ailleurs le contexte actuel rendu difficile par la crise sanitaire renforce sa pertinence...

Cette nouvelle édition fait le point sur les projets en cours, annonce de nouvelles initiatives, livre des informations utiles, donne la parole aux élus et aux citoyens... Ce magazine est aussi un lien, entre les Vals du Dauphiné et les habitants, auquel nous tenons beaucoup car c'est ensemble que nous avançons.

Je forme le vœu que cette année 2021 soit plus apaisée,

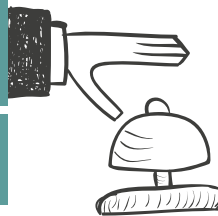
Prenez soin de vous et bonne lecture,

Magali GUILLOT

Présidente de la
Communauté de communes

VOS DÉMARCHES

ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES



GUICHET UNIQUE, SERVICES MULTIPLES

A Pont-de-Beauvoisin depuis 2013 et à la Tour du Pin depuis 2020, une antenne labellisée France Services accueille les habitants. Sa mission : les accompagner dans leurs démarches administratives en regroupant, en un seul lieu, de multiples organismes.

11800 demandes effectuées à Pont-de-Beauvoisin en 2019 (soit 57/j en moyenne)

Emploi, formation, santé, logement, famille, mobilité, droits ... Les questions de la vie quotidienne trouvent ici une réponse gratuite, personnalisée et en toute confidentialité.

« Les agents sont présents pour accueillir, orienter et accompagner les usagers, mais ceux-ci restent acteurs de leurs démarches, précise Arnaud Guillet, chef de service. Un comptoir numérique est à leur disposition, avec l'accès

libre aux sites de nos partenaires, une trentaine au total (CAF, Pole Emploi, Assurance Retraite, etc). »

En 2020, une quarantaine de demandes quotidiennes

Pendant le confinement, la continuité du service public a été assurée, par accueil téléphonique ou prise de rendez-vous individuel (gratuit).

EN SAVOIR PLUS :

<https://frama.link/vdd-franceservices>



FRANCE SERVICES

La mise en place du réseau France Services répond à la volonté de l'Etat de rapprocher le service public des usagers. Cette labellisation permet de mettre à disposition, dans chaque antenne locale, un socle minimum de services garantis. Les Vals du Dauphiné ont choisi d'ajouter des partenaires supplémentaires afin d'accompagner encore plus largement les habitants de notre territoire.



VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET/OU NUMÉRIQUE. MAIS VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

Ou vous connaissez une personne isolée dans cette situation ?

Des rendez-vous à domicile sont organisés par France Services, pour une assistance au plus près de vous.

Rendez-vous sur valsdu-dauphine.fr ou au 04 74 97 05 79 (La Tour du Pin) et au 04 76 32 71 99 (Pont de Beauvoisin).



ACCUEIL FRANCE SERVICES
PONT DE BEAUVOISIN



L'une des vocations de notre Communauté de communes est de mener des projets collectifs pour apporter des réponses opérationnelles aux besoins de nos concitoyens ; en l'occurrence, offrir des services publics de proximité, qui se concrétise avec l'ouverture d'une 2^{ème} antenne à La Tour du Pin.



Cédric MILANI - 3^{ème} VP
Politique d'accueil, Mutualisation
et Dialogue sociétal





ACCUEIL FRANCE SERVICES
PONT DE BEAUVOISIN

PERMANENCE JURIDIQUE

Vous avez besoin d'assistance dans le cadre d'un conflit d'ordre juridique ? Ou de garde d'enfant ?
Votre réponse se trouve auprès de nos agents.

Cécile Vantrepol assure des permanences gratuites et confidentielles en tant que juriste pour le CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). « C'est anonyme, je ne constitue pas de dossier des personnes que je reçois en rendez-vous. J'écoute leurs questions et les oriente pour la suite, d'où l'avantage d'avoir à l'accueil France Services toute une palette de partenaires. Logements, emploi, allocation,... je peux ainsi directement les guider vers le bon interlocuteur. Nous nous connaissons bien maintenant, et travaillons en lien, pour offrir un service de qualité aux habitants. »

ZOOM SUR LES CHANTIERS JEUNES

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a mis en place un dispositif d'accès à l'emploi pour les jeunes (16-20 ans) du territoire.

Les contrats sont rémunérés à hauteur de 20h hebdomadaires par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné pour une mise à disposition des jeunes sur les communes du territoire pendant les vacances scolaires

EN SAVOIR PLUS : 
<https://frama.link/vdd-chantiersjeunes>



PHOTO © L'ESSOR

EAU & ASSAINISSEMENT
Bientôt une plateforme pour gérer votre contrat !



EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-eaupotable>

SE LOGER SUR LE TERRITOIRE

Le Programme Local de l'Habitat est un document opérationnel, qui a pour ambition de répondre à la croissance démographique de la population et à la diversité des besoins des ménages. L'intérêt d'une politique de l'habitat à l'échelle intercommunale permet de pouvoir proposer une offre cohérente à l'échelle du territoire, et un développement équilibré.



Fabien RAJON - 8^{ème} VP
Habitat

LE PLH : outil d'une stratégie locale de l'habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) formalise la politique de l'habitat des Vals du Dauphiné pour 6 ans. Il s'inscrit dans la démarche volontariste de répondre de manière équilibrée aux besoins des communes. Ce document permet en effet de cadrer un développement cohérent du territoire, pour répondre aux besoins en logements, agir pour le renouvellement urbain, favoriser la mixité sociale et assurer un équilibre entre les communes et les quartiers.

Le PLH se déploie en plusieurs étapes, et commence par un diagnostic.

Cet état des lieux a permis d'identifier 3 enjeux principaux :

- Valoriser le bâti ancien, les centres-villes et centres-bourgs.
- Coordonner la production de logements et l'orienter vers les besoins insatisfaits.
- Accompagner les ménages en difficulté de logement.

Ces orientations permettent de définir un certain nombre d'actions à mettre en œuvre.

C'est un constat ; notre territoire manque de petits logements (pour les jeunes, les seniors...) à faible loyer, situés à proximité des commerces

et services. Et une partie de son parc est vieillissante. C'est pourquoi le programme d'actions du PLH définit la politique pour y remédier :

Orienter vers la rénovation du bâti, rééquilibrer l'offre de logements vers les besoins insatisfaits, répondre aux difficultés rencontrées dans leur parcours résidentiel.

Le PLH est donc un outil opérationnel au service du développement de notre territoire, avec une vision globale et des actions concrètes. Après l'avis des communes et du Conseil communautaire, le PLH des Vals du Dauphiné a été envoyé à l'Etat (c'est en cours) ; il sera ensuite soumis au vote final des élus du Conseil communautaire, en 2021. Ce qui n'empêche pas des opérations d'être déjà lancées, comme des dispositifs pour l'amélioration de la performance énergétique des logements.



TORCHEFELON

PLUi : LA CONCERTATION POUR 2021

Notre Communauté de communes doit se doter d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour être en conformité réglementaire. Le PLUi Ouest a été approuvé en janvier 2020.

Le PLUi Est est en cours, mais la phase de concertation a été reportée en raison de la crise sanitaire ; les réunions publiques prévues en 2020 ont été reprogrammées les 26 janvier et 2 février prochain (voir détails sur le site). En attendant, les PLU des communes continuent de s'appliquer. Pour toute question, voici un mail : plui@valsdauphine.fr

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-plui>



VOS QUESTIONS



JE RECHERCHE UN LOGEMENT

Je peux faire ma demande en ligne sur :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Si je n'ai pas internet, je me rends dans l'une des 2 antennes France Services où des postes informatiques sont disponibles gratuitement :

- à la Tour du Pin, au siège de la Communauté de communes, 22 rue de l'Hôtel de Ville
- à Pont de Beauvoisin, 82 chemin des Pâquerettes

Téléphone : 04 76 32 71 99

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-habitat>

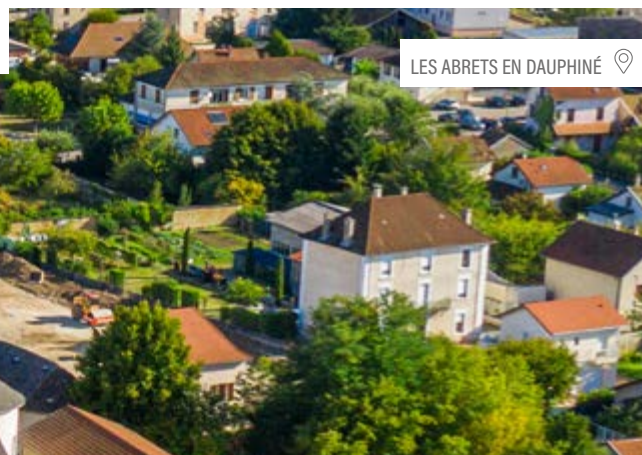


BIOL

JE SUIS PROPRIÉTAIRE ET SOUHAITE AMÉLIORER MON LOGEMENT

Je peux bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé pour rénover mon logement, en améliorer le confort énergétiques et réduire mes factures. Des dispositifs existent pour réaliser ces travaux.

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-reno>



LES ABRETS EN DAUPHINÉ



Harmoniser les règles de construction et d'urbanisme, pour améliorer notre cadre de vie tout en respectant les spécificités de chaque commune et la valorisation de notre patrimoine : tel est l'enjeu du PLUi. Il s'inscrit dans le cadre global de développement de notre territoire, où tout est lié : habitat, économie, mobilités, agriculture,...



Thérèse TISSERAND
9^{ème} VP
Urbanisme et Agriculture

J'AI UN PROJET DE CONSTRUCTION

La Communauté de communes est chargée de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toutes les communes sauf La Tour du Pin, qui possède son propre service urbanisme, ainsi que Blandin et Saint-Andras (couvertes par le Règlement National d'Urbanisme et donc instruites par les services de l'Etat).

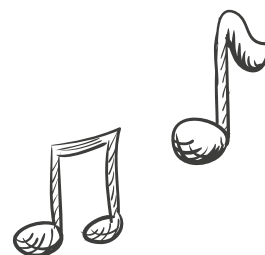
Tous les dossiers d'autorisations d'urbanisme doivent être déposés dans les mairies des communes où se situe le projet de construction.

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-urbanisme>



ACCUEIL ET ÉDUCATION DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE

QUE DE BONNES NOTES !



FABIANNE SOUDÉE À L'ÉCOLE
DE SAINT ONDRAS

La musique est un langage et un mode d'expression. Elle procure des émotions, ouvre l'imaginaire. Elle casse des barrières et développe des compétences ! Bref, la musique est un support idéal à travailler en classe, en lien avec des projets qui conjuguent **apprentissage scolaire et ouverture sur le monde**. C'est une chance que propose notre Communauté de communes, en finançant les interventions de 3 musiciens professionnels (Diplôme DUMI).

« Nous adressons des propositions aux équipes pédagogiques des écoles, explique **Antoine Parlange**, l'un des 3 musiciens. Les enseignants nous renvoient leurs vœux et nous montons avec eux un programme d'interventions en classe, sur une thématique identifiée. »

La musique n'est pas la finalité en soi, elle doit servir de **support pour travailler un sujet validé par l'Education Nationale**. C'est généralement un format de 15 heures d'interventions, pour permettre un travail en profondeur sur la thématique.

A corde, à vent, chant,... la palette des instruments est large puisque nos 3 musiciens en pratiquent plusieurs ! Antoine, Patricia et Fabienne font résonner des mélodies, jouées ou chantées, **dans les maternelles et les primaires**.

« Améliorer sa confiance en soi, développer l'écoute de l'autre, travailler sa mémoire,... les petits travaillent aussi leur savoir-être », se réjouit Antoine Parlange.

Laurence Poitevin, Directrice de l'école élémentaire du moulin (Saint-Ondras) « Nous avons beaucoup apprécié la qualité des interventions, avec une belle adaptation pour chaque niveau de classe, tout en gardant un fil conducteur en vue de présenter un « spectacle musical » en fin d'année. Travail autour de la voix, du rythme, du corps, de l'écoute... les apprentissages étaient complets. Puis la production sur scène, avec l'artiste STRACHO, a été très enrichissante. C'est un projet qui a du sens et que je recommande vivement dans les écoles ! »

ACTIONS 2020

Music and English

Pour les écoles qui ont un projet pédagogique ouvert sur le monde, un atelier sur la découverte de la culture anglo-saxonne et la pratique de la langue anglaise à travers des comptines et la musique folklorique.

Musique et poésie

En collaboration avec l'enseignant sur la base des textes poétiques étudiés en cours de cycle, les musiciens-intervenants travaillent sur les émotions et leur interprétation.

Musique et écologie « Musique écolo-responsable »

A travers des chansons et en créant des objets sonores à base d'articles de récupération, les élèves sont sensibilisés au respect de l'environnement et aux vertus d'un comportement éco-responsable.

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-musiquealecole>



La politique Enfance-Jeunesse consiste à offrir des animations annexes au cadre scolaire et à la famille, en lien avec les partenaires sociaux (CAF, etc). Proposer des moments de rencontres, d'épanouissement et de socialisation entre jeunes d'un même territoire. Développer leur imaginaire par la culture, le goût de l'effort par le sport, l'apprentissage de la vie en société... Une politique sociale ouverte et accessible à tous, y compris sur le plan financier.



Michel SERRANO - 6^{ème} VP
Petite-enfance, enfance, jeunesse,
prévention

ANIMATIONS JEUNESSE

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-jeunesse>



DES PAUSES ANIMÉES

Le service jeunesse (11-17 ans) organise un accueil sur le temps de pause méridienne (12h – 14h) dans 4 collèges du territoire. « Les animateurs présents proposent des **activités ludiques** (jeux de société, club manga...) et **sportives** (tennis de table, football), indique Hervé-Yannick Salanson, responsable service jeunesse et prévention citoyenne. Ces rencontres régulières permettent de **développer des liens avec les ados**, que nous retrouvons sur des projets extérieurs où nous les accompagnons. » Par exemple, 8 jeunes se sont lancés dans un séjour itinérant en VTT en juillet 2019. « Nous les aidons à **monter le projet et trouver des financements**. Ce sont des parcours éducatifs enrichissants. Nous suivons les jeunes, nous les voyons grandir et évoluer ! »

DES VACANCES ACTIVES

« Il faut dire que nous étions déjà rodés aux mesures sanitaires ! Pendant les vacances de la Toussaint, nos centres de loisirs ont accueilli une cinquantaine de jeunes, en toute sécurité », souligne Hervé-Yannick Salanson.

De nombreuses animations ont été proposées sur les 10 jours, notamment une **sortie rando dans le Vercors**.

« Nous avons bien fait d'ouvrir, les jeunes étaient heureux de se détendre ! Nous en avons aussi profité pour poursuivre le projet du **four à pain**, avec le montage des briques. Le four servira à cuire des brioches et pizzas, dont les ventes financeront de **nouveaux projets** pour les jeunes. »

EN SOUTIEN POUR LE BAFA

Chaque année, une vingtaine de jeunes d'ici passent leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) grâce au (gros) coup de pouce financier de la Communauté de communes, à hauteur de 400 euros. « Passer son BAFA, c'est un acte volontaire et réfléchi, un engagement aux responsabilités importantes car il s'agit d'encadrer des mineurs. Nous accompagnons donc des jeunes très motivés ! Et nous leur proposons d'effectuer leur stage pratique au sein de nos centres de loisirs... ce qui nous permet aussi de constituer un vivier de futurs animateurs. »

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-bafa>



PROMENEURS DU NET

3 animateurs du service jeunesse assurent une veille sur les réseaux sociaux largement fréquentés par les jeunes. Leurs missions : écouter, informer, accompagner, conseiller et prévenir.

www.promeneursdunet.fr/projet



MARJORIE

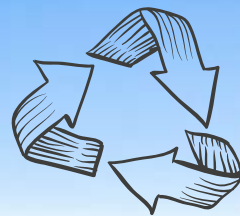


THIBAUT



ROBIN

UN PLAN CLIMAT POUR TOUS ET AVEC TOUS



VUE DEPUIS BELMONT



Le Plan Climat 2020-2025 des Vals du Dauphiné s'inscrit dans le projet global baptisé **PLAN'ET** (cf numéro juin 2019).

« C'est un outil au service du projet de Développement Durable de notre territoire, commente Sabrina Monribot, responsable du Développement Durable. Il précise les objectifs à atteindre, décrit les moyens pour y parvenir et donc les actions à enclencher. C'est très opérationnel. »

LES ÉTAPES

Le Plan Climat a été formalisé, travaillé par les élus, les techniciens, les parties prenantes du territoire.

Précisons que le PCAET n'est pas un outil administratif figé. C'est un outil vivant et évolutif.

Avant l'approbation définitive du programme par le conseil communautaire, une consultation du public a été ouverte le 7 janvier dernier et prendra fin le 8 février.

Pour participer, rendez-vous sur : www.valsdudauphine.fr

Le Plan Climat poursuit 3 objectifs majeurs : contribuer à la réduction des consommations énergétiques, améliorer la qualité de l'air, réduire les gaz à effet de serre (les fameux GES). « Notre ambition et notre souhait est que la mise en œuvre des actions ait des effets sur notre quotidien en termes de qualité du cadre de vie, de l'environnement qui nous entoure. Mais aussi en termes du bien vivre ensemble ». C'est pourquoi, la collectivité entend impliquer les acteurs économiques et la société civile pour y parvenir collectivement : entreprises, citoyens, associations...

Le Plan Climat se décline en 68 actions, de portée différente, certaines déjà en place. Voici les actions identifiées comme prioritaires :

- **Accompagner** la rénovation énergétique des logements.
- **Mettre en place des solutions** plus diversifiées de déplacement, notamment pour rendre plus accessibles les zones d'activités en faveur des apprentis et salariés.

LES 4 GRANDS AXES DU PLAN CLIMAT :

- 1 Valoriser durablement les ressources du territoire
- 2 Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire
- 3 Anticiper les risques liés aux changements climatiques
- 4 Animer la transition écologique et énergétique sur le territoire

- **Développer** le photovoltaïque, y compris avec des entreprises et des citoyens et déployer collectivement une énergie locale.
- **Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial**, afin de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur le territoire.

EN SAVOIR PLUS :
[https://frama.
link/vdd-pcaet](https://frama.link/vdd-pcaet)



Le Plan Climat travaille sur les 3 piliers du Développement Durable : écologie, économie, social. C'est un programme d'actions pour un enjeu global, qui impacte aussi la qualité de vie offerte aux habitants. Il doit se diffuser dans toutes les composantes de notre territoire, vie économique, habitat, agriculture, mobilités, ... D'ailleurs, c'est la somme de toutes

ces énergies, c'est le cas de le dire, qui en fera sa réussite !



Bernard BADIN - 4^{ème} VP
Développement Durable
Opérationnel

PLAN'ET MOBILITÉ : EN ROUTE !

Pour amorcer une transition écologique et énergétique positive du territoire, préserver le cadre de vie et les ressources, améliorer le bien-être des habitants et des usagers, notre intercommunalité a créé le projet **PLAN'ET** : il regroupe toutes les démarches, actions, documents de planification et partenariats en faveur du développement durable.

Il est aujourd'hui décliné avec **Plan'ET mobilité** ; l'idée est de travailler sur des solutions de mobilité à proposer sur notre territoire, pour **aider aux déplacements des actifs**. En effet, certaines entreprises peinent à recruter des demandeurs d'emploi car ils ne peuvent se rendre sur leur futur lieu de travail.

Une situation vécue notamment par le secteur économique du textile,

d'où le **partenariat engagé le 22 septembre 2020**. UNITEX (organisation professionnelle régionale textile), Les Vals du Dauphiné, le Département de l'Isère et Pôle emploi ont décidé de mutualiser leurs ressources pour améliorer la mobilité des salariés et demandeurs d'emploi. Une question d'autant plus cruciale en période de crise sanitaire. Actuellement, la start-up Wever propose un diagnostic qui lui permettra de proposer des **solutions de mobilités innovantes et agiles**. Plus de 360 entreprises et administrations ont été invitées à y répondre.



SIGNATURE DE LA CONVENTION MOBILITÉ - 22 SEPT. 2020

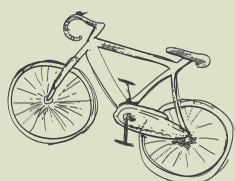
DE GAUCHE À DROITE :

FANY GOMEZ-ALLAROUSSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE VDD,
THOMAS CÔTE, FONDATEUR DE WEVER,
AURÉLIE MAUREL, DIRECTRICE DE PÔLE EMPLOI NORD-ISÈRE,
BERNARD BADIN, VP DÉVELOPPEMENT DURABLE CC VDD,
NATHALIE DE BEAUREPAIRE, DIRECTRICE PÔLE EMPLOI LA TOUR DU PIN,
JEAN-PHILIPPE ZIOTTI, DIRECTEUR DE TERRITOIRE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE,
MAGALI GUILLOT, PRÉSIDENTE CC VDD,
PIERRIC CHALVIN, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'UNITEX AURA.

CETTE ANNÉE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINÉ POURRA AJOUTER LA MOBILITÉ À SON CHAMP DE COMPÉTENCES.

Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?

Plus d'infos sur <https://frama.link/vdd-mobilite>



La Loi d'Orientation des Mobilités offre aux intercommunalités la possibilité de prendre cette compétence au 31 mars 2021 et les VDD s'en empareront certainement. En attendant, notre politique pourrait se résumer en 2 formules : la mobilité douce (mettre en place davantage de cheminements pour les modes de transports doux, qui n'utilisent pas d'énergie polluante), la mobilité pour tous (proposer des solutions de mobilité à ceux qui en manquent). C'est tout un éco-système à travailler, avec les pouvoirs publics, les communes, les entreprises, les associations... pour une construction collective. Ce sont des solutions innovantes à trouver comme l'auto-stop partagé, ou l'auto-partage solidaire. Les modes de transports se réinventent aujourd'hui, avec les moyens offerts par la digitalisation et des liens solidaires entre les citoyens. Nous avons beaucoup à faire pour avancer et c'est passionnant...



Gilles BOURDIER
12^{ème} VP - Mobilité

ENTREPRISES, INSTALLEZ-VOUS ICI !



Notre territoire est **attractif pour les entreprises** ; prix du foncier accessible, proximité de grands axes (autoroutes, aéroport...). Des atouts qui sont valorisés par les services économiques des Vals du Dauphiné, quand il s'agit de convaincre des professionnels de s'implanter ici.

Diverses solutions immobilières sont proposées et notamment la **vente de terrains** « *Nous accompagnons l'entreprise dans toutes les étapes de la commercialisation, explique Sandra Lehé, du service Economie des VDD. Nous étudions son projet et son cahier des charges et nous lui proposons des visites de terrains nus ou de bâtiments. Nous travaillons en lien avec d'autres services (urbanisme, juridique, etc) pour lui offrir un service complet.* » Quand le projet est techniquement et financièrement ficelé, il passe en validation auprès du Bureau de l'exécutif et du Conseil communautaire, puis la vente peut se réaliser.

L'intercommunalité verse également des **aides directes** pour la construction ou l'extension de bâtiments (10% du montant des travaux, à hauteur de 50 000 euros), destinées aux entreprises déjà implantées et qui ont une activité de production (voir modalités sur notre site internet).

D'autres dispositifs sont proposés, comme la **location d'ateliers** ou des **bureaux en pépinière d'entreprises**. Le service économie travaille aussi en lien avec de nombreux partenaires (Chambre des métiers, CCI, etc) et peut se faire le relais pour trouver de l'accompagnement et des aides. Bref, la porte d'entrée idéale pour entreprendre ici !

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-eco>



L'OFFRE ACTUELLE : 146 000 M² DISPONIBLES !

- ZAE Mas de Perrière – Val de virieu Chélieu – 24 000 m²
- ZAE Etang de Charles – Les Abrets en Dauphiné (Fitilieu) – 14 500 m²
- ZAE Les Etrets – La Bâtie Divisin – 6 000 m²
- ZAE Les Moulins – Granieu – 5 000 m²
- ZAE de Clermont – Pont de Beauvoisin – 10 000 m²
- ZAC PIDA – Aoste : 66 000 m²
- ZI Les Vallons – Rochetoirin : 2 500 m²
- ZAE Muneri – Romagnieu : 18 000 m²

37 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACCUEILLENENT ENVIRON **500** ENTREPRISES

NOTAMMENT DES TPE INDUSTRIELLES ET DES ARTISANS.

Accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire, en leur offrant de bonnes conditions d'installation, concourt aussi à la création d'emplois locaux. Aider la numérisation de l'activité commerciale, développer la mobilité pour les salariés, soutenir des projets liés au développement durable, aider à la vitalité des centres-bourgs... Notre politique économique est plurielle, dans la recherche d'un équilibre global entre toutes les composantes de notre territoire.



Jean-Paul BONNETAIN
5^{ème} VP
Développement économique

PARC INDUSTRIEL D'AOSTE (PIDA)





NOS COMMERCES LOCAUX EN LIGNE

Lancée par la CCI Nord Isère et déployée dans les intercommunalités, la plate-forme baptisée enbasdemarue.fr propose aux commerçants une solution de vente en ligne. « Cette marketplace regroupe les offres de plusieurs détaillants, sur une vitrine commune et des pages personnalisées, précise Eglantine Guillot, chargée de mission économie présentielle. Nous accompagnons techniquement et financièrement nos commerçants locaux et nous sommes très présents à leurs côtés. » Abordable financièrement, enbasdemarue.fr leur permet de se digitaliser et de tester de nouveaux services comme le click&collect, qui a démontré son intérêt pendant les confinements. Les consommateurs apprécient, ils peuvent commander en ligne depuis leur canapé, 24h sur 24 ! Cette solution de commerce connecté contribue aussi à revitaliser les centres bourgs, un enjeu important sur notre territoire.



LA TOUR DU PIN

Virginie Stanco est opticienne chez Atout Point de Vue aux Abrets. « Je suis membre de Enbasdemarue depuis 18 mois, je propose des accessoires, lunettes de soleil, etc. Cette plate-forme donne de la visibilité aux commerçants locaux et permet d'avoir un site marchand à un coût très abordable. Ce sont des ventes additionnelles, qui permettent de capter de nouveaux clients. Je le conseille vivement ! »

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-ebdmr>



Stéphanie Veurel, tient « Le Jardin Des Lys » à Aoste, elle aussi membre depuis le lancement. « J'ai eu beaucoup de vues et je commence à avoir des commandes. J'apprécie le soutien apporté aux commerces de proximité. Nous sommes bien accompagnés par les Vals du Dauphiné pour gérer cette plate-forme, simple d'utilisation, et qui ne nous engage pas comme d'autres offres privées. C'est donc la solution idéale pour notre développement... »

LA RÉGION S'ENGAGE AUSSI...

Le 4 septembre dernier, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est venu signer une convention pour acter les montants accordés par le Fonds Région Unie : plus de 920 000 € pour les Vals du Dauphiné, 813 000 € pour Les Balcons du Dauphiné, 1 700 000 € pour la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère. Ce Fonds s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence économique décidé par la Région et destiné aux activités de tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et aux microentreprises et associations. Un soutien apprécié, une réponse en urgence pour soutenir nos professionnels locaux.

EN SAVOIR PLUS :
<https://frama.link/vdd-aideseco>



SIGNATURE DU PACTE DE RELANCE ÉCONOMIQUE
DE GAUCHE À DROITE : VIRGINIE PFANNER, CONSEILLÈRE RÉGIONALE, MAGALI GUILLOT,
PRÉSIDENTE DE LA CC VDD, LAURENT WAUQUIEZ, PRÉSIDENT DE LA RÉGION AURA

COLLABORATION COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉ



CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE SAINT CLAIR DE LA TOUR

UN PARTENARIAT RÉUSSI

SAINT CLAIR DE LA TOUR

LE PROJET = UNE ÉCOLE MATERNELLE

Elle comprendra **6 classes**, une salle d'activités, et une salle de restauration. Une **ossature bois** avec pré fabrication, des **performances environnementales** obtenues grâce à un système de chauffage par **géothermie** : une pompe à chaleur raccordée à des sondes verticales dans le sol, permettant de chauffer la nouvelle école, **mais aussi les bâtiments publics du centre-bourg** (Mairie, médiathèque et école primaire) pour profiter de cette énergie verte.



LE MAÎTRE D'OUVRAGE = SAINT-CLAIR DE LA TOUR

Patrick Blandin, Maire : « L'école actuelle est très abîmée (toiture...) et énergivore. Le projet d'une nouvelle école était nécessaire, lancé depuis plusieurs années déjà. Nous le concrétisons aujourd'hui, avec l'appui indispensable et très apprécié des services de l'intercommunalité. Un partenaire de proximité, du service public, attaché comme nous à l'optimisation du projet ; c'est une collaboration réussie. »



L'ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE = LES VDD

Mission : aider le maître d'ouvrage (en l'occurrence la municipalité) à **définir, piloter et exploiter le projet**. Il a un rôle de **conseil** et d'**assistance** tout au long de la programmation, y compris sur le volet financier de l'opération.

« Nous pouvons intervenir à la demande, sur tout ou partie du projet, précise **Virginie Montigny**, chargée de la Maîtrise d'Ouvrage Public. Rédaction du cahier des charges, recherche d'un architecte, marchés publics pour les travaux, raccordements, chiffrage, etc. Nous accompagnons plusieurs opérations en parallèle, auxquelles s'ajoutent les bâtiments pour l'intercommunalité comme la Médiathèque de Pont de Beauvoisin. »

Pour piloter la construction d'un bâtiment, il faut de multiples compétences (techniques, juridiques, etc) dont les communes ne sont pas forcément dotées voici pourquoi nous les accompagnons. Un service à la carte, sur-mesure.



Raymond COQUET
Délégué en charge des
Grands travaux et bâtiments

LES GRANDS CHANTIERS DE LA COLLECTIVITÉ

La force d'une intercommunalité est de pouvoir construire des équipements d'envergure, que les communes ne pourraient réaliser seules. Ils proposent ainsi une offre de qualité pour le grand public en termes de culture, loisirs, sport, etc. A l'inverse, nous sommes à l'écoute des communes, leurs idées et les projets qu'elles peuvent imaginer pour ces équipements (programme culturel, événements sportifs, etc). Nous construisons ensemble un territoire bien doté et dynamique, dans une volonté de cohésion et de mouvement !



Philippe LATOUR
7^{ème} VP

Tourisme, PDIPR, Équipements culturels, sportifs et Éducation Artistique

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À PONT DE BEAUVOISIN.



3^{ème} MÉDIATHÈQUE
TÊTE DE RÉSEAU

BÂTIMENT
BIOCLIMATIQUE

760 M²

COÛT DES TRAVAUX :

2 MILLIONS
D'€ HT

OUVERTURE :

≧ 2021

EN SAVOIR PLUS :

<https://frama.link/vdd-mediatheque>



LE CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL SITUÉ AUX ABRETS EN DAUPHINÉ FAIT PEAU NEUVE.

6 COULOIRS
DE NAGE

2 ZONES DE JEUX : UNE PATAUGEOIRE
ET UN ESPACE EXTÉRIEUR

1 BASSIN
DE 25 M
AVEC FOND
AMOVIBLE

127,8 M²
D'ESPACE BIEN-ÊTRE

COÛT DES TRAVAUX :

6.6 MILLIONS
D'€ HT

OUVERTURE :

≧ 2021

EN SAVOIR PLUS :

<https://frama.link/vdd-cnlesabrets>



ACCUEIL DE LOISIRS « LES P'TITES CANAILLES » À LA TOUR DU PIN

SURFACE :

450 M²

2 SALLES
D'ACTIVITÉS

1 JARDIN
PRÉAU
LOCAL VÉLO

COÛT DES TRAVAUX :

1.5 MILLIONS
D'€ HT

OUVERTURE :

2022

EN SAVOIR PLUS :

<https://frama.link/vdd-alsb>



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

QUAND LES HABITANTS PARTICIPENT À LA VIE DE LEUR INTERCO

Créé en 2017, dans la foulée de la création de la nouvelle intercommunalité, le Conseil de développement des VDD est une instance consultative qui réunit des bénévoles, habitant ou travaillant sur le territoire, désireux de participer au débat public sur la qualité de vie et l'avenir des VDD. Ils produisent pour cela, en toute autonomie et indépendance, des avis sur les projets et enjeux des Vals du Dauphiné dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants, qu'ils soumettent aux élus communautaires, à titre consultatif, dans le but d'alimenter leurs débats et prises de décision dans la construction des politiques locales.

Ils se sont par exemple prononcés sur des documents de programmation tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommu-

nal, le Programme Local de l'Habitat et ont souhaité s'investir fortement dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le Développement Durable étant une thématique « fil rouge » pour le Conseil de développement, ses membres se penchent actuellement sur des sujets tels que le développement d'une véritable économie circulaire locale via le réemploi (collecte-redistribution de matériaux et objets réutilisables au profit des acteurs du territoire), la mobilité durable (voir ci-dessous), mais aussi bien d'autres sujets.



VENEZ PARTICIPER
AU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT !



LE CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT DES VDD,
UN GROUPE DYNAMIQUE DE
CITOYENS

┌

Vous adhérez à cette forme de démocratie participative et à ses principes de neutralité et vous souhaitez vous investir assidument ? Venez participer au conseil de développement.

Toutes les informations utiles sur :
<https://frama.link/vdd-c2d>



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE
MOBILITÉ DURABLE
DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

MOBILITÉ DURABLE - APPORTEZ LEUR VOTRE ÉCLAIRAGE

Comme beaucoup, le Conseil de développement se questionne sur les difficultés d'accès au travail et aux services du territoire au regard de l'inégalité de l'offre des transports, de leur coût élevé et de la pollution qu'ils entraînent. Il se questionne tout autant sur la mobilité solidaire et le maintien des services dans les communes comme solutions contributives à la mobilité durable. Aussi, afin d'alimenter la réflexion des élus sur ces problématiques en faisant des propositions qui soient en phase avec les besoins des habitants, le C2D souhaite recueillir des informations sur vos habitudes de vie et vos projections en matière de mobilité.

Pour contribuer, le questionnaire papier ci-contre peut être rapporté complété dans votre mairie. Toutefois, pour faciliter le traitement, nous vous encourageons à utiliser la version en ligne disponible ici : <http://bit.ly/enquetec2dmobilité>



LA PLUS GRANDE PARTICIPATION EST SOUHAITÉE !

Le Conseil de développement vous remercie de votre contribution attentive.

MOBILITÉ DURABLE

MIEUX VIVRE DANS NOS COMMUNES, UN CHALLENGE À RELEVER !

L'objectif n'est pas d'établir une liste de promesses ni de projets qui ne relèvent pas d'un C2D (Conseil de développement) mais de faire une INFORMATION DES MOYENS POSSIBLES, afin d'obtenir un RECUEIL DE SOUHAITS des habitants et d'orienter les débats vers le développement RAISONNÉ et DURABLE.

CE QUESTIONNAIRE EST À RETOURNER AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER 2021 DANS LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE.

Questionnaire élaboré par le Conseil de Développement des VDD pour identifier les besoins des habitants des Vals du Dauphiné.

En répondant à ce questionnaire, vous acceptez que vos réponses soient traitées par le C2D et/ou ressaisies par un tiers sur le questionnaire internet, toujours anonymement (en accord avec la loi RGPD).

VOTRE ADRESSE :

(une réponse par foyer)

Rue :

Commune (obligatoire) :

A - VOUS ÊTES : ☐ Un homme ☐ Une femme | **B - VOUS AVEZ :** ☐ Moins de 20 ans ☐ 21-40 ans ☐ 41-60 ans ☐ + de 60 ans

C/ ÊTES-VOUS SENSIBLE À L'IDÉE DE SE DÉPLACER AUTREMENT QU'AVEC VOTRE PROPRE VOITURE ? ☐ Oui ☐ Non

C1/ Des alternatives existent, avez-vous besoin d'informations ? ☐ Oui ☐ Non



D/ PRENEZ-VOUS LE TRAIN AU MOINS 3 FOIS PAR SEMAINE ? ☐ Oui ☐ Non

D1/ En gare de : ☐ La Tour du Pin ☐ Saint André le Gaz ☐ Pont de Beauvoisin ☐ Val de Virieu ☐ Fitiellu/Les Abrets ☐ Cessieu

D2/ En direction de : ☐ Lyon ☐ Grenoble ☐ Chambéry

D3/ Vous vous rendez en gare en : ☐ Voiture ☐ Vélo ☐ À pieds ☐ Bus ☐ Covoiturage ☐ Autre

LE SAVIEZ-VOUS ?

COVOITURAGE : Principe de partager un trajet, régulier ou pas, déjà largement pratiqué, en sachant qu'il existe des solutions de mise en relation par site internet, avec possibilité d'un badge pour se reconnaître et possibilité de partager des frais de transports.

AUTO STOP PARTAGÉ : Partage du trajet avec mise en relation par internet, badge de reconnaissance et parking communal identifié. Désormais vous pouvez signaler l'immatriculation du véhicule dans laquelle vous montez à une plateforme, et avez la possibilité de suivre par GPS, le téléphone portable de l'auto stoppeur pendant l'attente du conducteur et le voyage. Beaucoup de paramètres de sécurité ont été rajoutés sur certaines plateformes téléphoniques ou internet d'auto stop partagé.

AUTO PARTAGE : Véhicule mis à la disposition pour des trajets fermés (retour à l'endroit de départ), *Réservation par internet après adhésion, facturation horaire et kilométrique, peut intéresser des personnes qui ne font que quelques trajets par semaine (déplacement médicaux, courses, week end etc.) pour remplacer l'achat d'une seconde voiture dans un foyer. *Gestion privée ou possible par une association.

E/ LA VOITURE...



E1/ Pratiquez-vous déjà des déplacements en voiture autrement, si oui, est-ce en ? :

COVOITURAGE

AUTO-STOP PARTAGÉ

AUTO-PARTAGE

E2/ Seriez-vous intéressé à l'avenir par la voiture autrement, si oui, serait-ce en ? :

E3/ Pour un aller-retour au travail ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Horaire journée ☐ Horaire équipe

E4/ Pour trajets d'écoles, sports, santé, courses... ? ☐ Oui ☐ Non ☐ en journée ☐ le week-end

E5/ En direction de ? ☐ Bourgoin ☐ La Tour du Pin ☐ Lyon ☐ Morestel ☐ Pont de Beauvoisin/Chambéry
☐ Voiron/Grenoble ☐ Autres directions à préciser :

E6/ Souhaitez-vous un covoiturage solidaire pour les plus dépendants sur votre commune ou villages voisins ? ☐ Oui ☐ Non

F/ VÉLO - VÉLO ÉLECTRIQUE

F1/ Pratiquez-vous le vélo «normal» ou le vélo électrique ?

☐ Oui

☐ Non

F2/ Seriez-vous intéressé à l'avenir par le vélo «normal» ou le vélo électrique ?

☐ Oui

☐ Non

F3/ Vous prenez votre vélo pour aller ? ☐ Au travail ☐ A la gare ☐ En loisirs ☐ En activité sportive

F4/ S'il y avait une aide financière, cela vous amènerait-il à acheter un vélo électrique ?

☐ Oui

☐ Non



G/ Y A-T IL DES PISTES CYCLABLES SUR VOTRE COMMUNE ?

G1/ Pas de piste cyclable sur votre commune mais si on projetait d'en faire, les utiliserez-vous ?

☐ Oui

☐ Non

G2/ S'il y a des pistes cyclables sur votre commune, avez-vous identifié des situations dangereuses ?

☐ Oui

☐ Non

H/ DÉPLACEMENTS PIÉTON

H1/ Y a-t-il des parcours de plus de 500m réservés aux piétons sur votre commune ?

☐ Oui

☐ Non

H2/ S'il y avait des parcours piétons sur votre commune, les utiliserez-vous à la place de votre voiture ?

☐ Oui

☐ Non

H3/ Sur les parcours piétons ou les trottoirs, avez-vous identifié des situations dangereuses ?

☐ Oui

☐ Non

H4/ Pensez-vous que le développement de nouveaux sentiers de randonnées serait souhaitable ?

☐ Oui

☐ Non



I/ TRANSPORTS SCOLAIRES ET LEUR MUTUALISATION, PENSEZ-VOUS AVOIR BESOIN D'INFORMATIONS ? ☐ Oui ☐ Non

I1/ Êtes-vous intéressé par prendre le bus scolaire ? ☐ Oui ☐ Non

I2/ Connaissez-vous les horaires des bus et les arrêts de votre commune ? ☐ Oui ☐ Non

I3/ Souhaitez-vous un bus vers les marchés de (plusieurs choix possibles) :

La Tour du Pin : ☐ Mardi matin ☐ Mercredi après 16h ☐ Samedi matin

☐ Pont de Beauvoisin Lundi matin ☐ Saint André le Gaz Mercredi matin

☐ Les Abrets Jeudi matin ☐ Val de Virieu Vendredi matin ☐ Autre

LE SAVIEZ-VOUS ?

PRENDRE LES TRANSPORTS SCOLAIRES EN TANT QU'ADULTE

(trajets réguliers ou occasionnels)

Il est possible de régler à la montée dans le bus ou de souscrire la carte Oura du Conseil Départemental et de télécharger sur cette carte un ou plusieurs abonnements de transports (cumul de modes différents possible comme par exemple: bus + trains).

J/ PARENTS D'ÉLÈVES, SOUHAITEZ-VOUS UN VÉLOBUS OU PÉDIBUS POUR MENER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE ☐ Oui ☐ Non

(transport en groupe sous la surveillance, à tour de rôle d'un parent ou d'un adulte extérieur à trouver)

MOBILITÉ DURABLE, SE DÉPLACER MOINS ! OU MOINS LOIN !

K/ COMMERCE(S) DE PROXIMITÉ

K1/ Pensez-vous qu'il y a suffisamment de commerces à proximité de votre domicile ? ☐ Oui ☐ Non

K2/ Quel commerce de proximité vous manque-t-il? (plusieurs choix possibles) :

☐ Boulangerie ☐ Boucherie ☐ Café, dépôt de pain ☐ Epicerie ☐ Primeurs ☐ Autre

L/ RELAIS LECTURE, CULTURE, ANIMATIONS, ACTIVITÉS, LIENS... Dans le même esprit, la qualité de vie sur place

Êtes-vous intéressé par une « librairie ambulante » qui permettrait le prêt de livres ou autres supports avec choix de mise à disposition à votre domicile ou au cœur de votre commune? ☐ Oui ☐ Non

M/ PRATIQUEZ-VOUS (OU UN MEMBRE DE VOTRE FOYER) LES ANIMATIONS ORGANISÉES SUR VOTRE COMMUNE ? ☐ Oui ☐ Non

Vous pratiquez dans votre commune ou dans les VDD? (plusieurs choix possibles) : ☐ Activités de détente ☐ Activités périscolaires

☐ Cinéma ☐ Couture ☐ Cuisine ☐ Danse ☐ Brico/Déco ☐ Informatique ☐ Langues étrangères

☐ Natation ☐ Randonnée ☐ Réparation ☐ Sport en club ☐ Théâtre ☐ Ecriture/Arts ☐ Autre

M1/ Activité inexistante, près de chez vous, que vous aimeriez pratiquer ? à préciser :

N/ RELAIS LIVRAISON COLIS (pour limiter nos trajets, ceux des livreurs et éviter d'être à la maison à l'heure de livraison)

N1/ Seriez-vous intéressé par un point relais sur votre commune ? ☐ Oui ☐ Non

N2/ Seriez-vous intéressé par un système de consignes (casiers avec clés ?) ☐ Oui ☐ Non

O/ RELAIS «COMMANDE DE DRIVE»

Êtes-vous intéressé par un point relais «commande-Drive» sur votre commune ? Vous passez et payez votre commande «drive» par internet auprès d'un commerce local ou d'une enseigne, celle-ci vous est livrée au cœur de votre commune, cela vous évite d'aller la chercher. ☐ Oui ☐ Non

P/ POINT INFORMATIQUE / NUMÉRIQUE / AIDES AUX DÉMARCHES - L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Êtes-vous intéressé par la création dans la commune d'un lieu commun, à partager entre particuliers ou associations et avec de l'équipement informatique ? ☐ Oui ☐ Non

P1/ Il serait mis à disposition : ☐ Ordinateur ☐ Imprimante/scanner ☐ Espace pour le télétravail ☐ Autre

P2/ Où serait proposé une aide pour (plusieurs choix possibles) : ☐ Aide aux devoirs ☐ Démarches et courriers administratifs

☐ Fiscalité ☐ Initiation internet ☐ Logiciels courants ☐ Autre

Q/ GUICHET DE RETRAIT AUTOMATIQUE D'ARGENT, OU RETRAIT AUPRÈS D'UN COMMERCE, LE «CASHBACK»

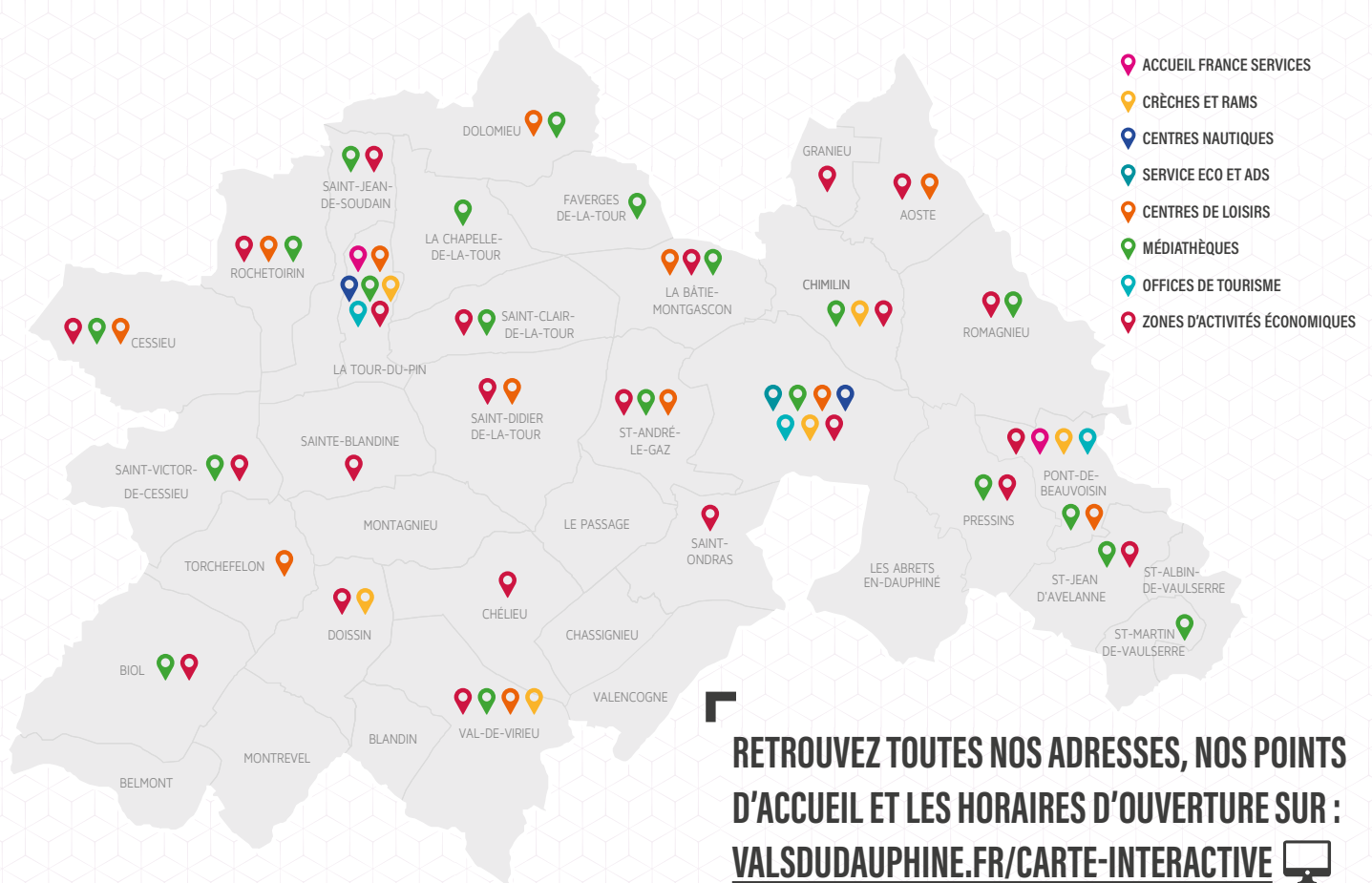
Pensez-vous qu'un guichet automatique ou qu'un système appelé «Cashback» qui permet au consommateur de retirer des espèces lors du règlement de son achat auprès du commerçant serait souhaitable sur votre commune ? ☐ Oui ☐ Non

R/ Avez-vous d'autres IDEES ou un PROJET personnel en faveur de la MOBILITE DURABLE, faites-nous les connaître !



LES VALS DU DAUPHINÉ

EN PRATIQUE !



RETROUVEZ TOUTES NOS ADRESSES, NOS POINTS D'ACCUEIL ET LES HORAIRES D'OUVERTURE SUR : [VALSDUDAUPHINE.FR/CARTE-INTERACTIVE](https://valsdudauphine.fr/carte-interactive)

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

SERVICE DE DRIVE :



Faites vos réservations par mail : drive@valsdudauphine.fr (en indiquant la médiathèque dans laquelle vous souhaitez récupérer les documents) :

Pour la Médiathèque La Passerelle, La Tour du Pin et la Médiathèque Lirenval, Val-de-Virieu, vous pouvez accéder directement au formulaire « thématique » en ligne à l'adresse suivante : <http://tinyurl.com/drivepasserelle>

BESOIN DE CONSEILS, DE GUIDES DE LECTURE ?

Tous les coups de cœur de notre équipe sont sur <https://mediatheques.valsdudauphine.fr> et sur notre page facebook [@MediaValsdudauphine](https://www.facebook.com/MediaValsdudauphine)

OFFICE DE TOURISME

ENVIE DE (RE)DÉCOUVRIR VOTRE TERRITOIRE ?



Trouver un bon plan sortie nature autour de chez vous ?
Vos conseillères en séjour vous renseignent en ligne !

<https://tourisme-valsdudauphine.fr>

Facebook : [@valsdudauphineturisme](https://www.facebook.com/valsdudauphineturisme)

Instagram : [valsdudauphine](https://www.instagram.com/valsdudauphine)

POSEZ VOS QUESTIONS SUR LE CHAT !

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UNE SUGGESTION ?

Rendez-vous sur <https://frama.link/vdd-contact>





📍 OÙ A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO ?

LA RÉPONSE SUR

<https://frama.link/vdd-ouestce>

